Département des Landes Arrondissement de Mont de Marsan

Mairie d'ESCOURCE

3. Place de la Mairie

40210 ESCOURCE

Séance du 30 mars 2014

Tél.: 05 58 04 20 06 Fax.: 05 58 04 21 19

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal: 15

Date de Convocation: 25/03/2014

En exercice: 15

Ont pris part à la délibération: 15

an deux mil quatorze le trente du mois de mars à 10 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick SABIN, Maire.

Présents tous les conseillers municipaux en exercice : Messieurs SABIN Patrick, BAUDRY Philippe, BERTRAND Frédéric, DIEDA Jean-Claude, DROUHAULT Robert, DUBOS Pierre-Alain, DUFOURCQ Jean-Pascal, RABY André; Mesdames BRUSTIS Anne-Laure, CHAPERON Valérie, DANTHEZ Virginie, DEDIEU Emmanuelle, EDALITI Nathalie, JULIEN Geneviève, KNITTEL Paulette.

Absents et excusés : Néant Néant

Procuration:

RABY André a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le maire, Patrick SABIN, ouvre la séance.

Il déclare les membres du conseil municipal élu le 23/03/2014 installés dans leur fonction.

M DROUHAULT Robert, doyen de ce conseil, prend la présidence.

Il procède à l'appel des conseillers et dénombre 15 conseillers présents.

Le quorum est atteint.

2014-003: Election du Maire et des Adjoints.

ELECTION DU MAIRE :

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu:

- M. Patrick SABIN: 15 voix

M. Patrick SABIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

Le conseil se poursuit donc sous la présidence de M SABIN Patrick.

> ELECTION DES ADJOINTS :

Le conseil municipal a décidé de fixer à 4 le nombre d'adjoints au Maire.

Premier adjoint:

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins: 15
- bulletins blancs ou nuls :0
- -suffrages exprimés :15
- majorité absolue :8

Ont obtenu:

- Mme DEDIEU Emmanuelle: 15 voix

Mme DEDIEU Emmanuelle ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Première adjointe au maire.

CM du 30 mars 2014

Page 1 sur 17

Deuxième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15 - bulletins blancs ou nuls :0
- -suffrages exprimés :15
- majorité absolue :8
- Ont obtenu:
- M RABY André: 15 voix

M RABY André ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Deuxième adjoint au maire.

Troisième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls :0
- -suffrages exprimés :15
- majorité absolue :8
- Ont obtenu:
- M DUBOS Pierre-Alain: 15 voix

M DUBOS Pierre-Alain ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième adjoint au maire.

Quatrième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuis :0
- -suffrages exprimés :15
- majorité absolue :8
- Ont obtenu:
- M BERTRAND Frédéric : 15 voix

M BERTRAND Frédéric ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième adjoint au maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Enveye + put

Laudes

ARRONDISSEMENT

COMMUNE: ESCOURCE Communes de moins de 1 000 habitants

Élection du maire et des adjoints

Effectif légal du conseil municipal

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

	municipal de la commune de	
DUFOURCE	E. DENIEL	AD . F DAL . T
CHAPERON'	U. DANTHES	J. C. DIEDA
BERTRAND	LA RABY.	2 DULIEN
SABIN	A:L BRUSTIS	RA DUBOS
DROUHAULT	IT. BAUDRY	LE KNITTEL

1. Installation des conseillers municipaux 2

La séance a été ouverte sous la présidence de M SA SA N , maire (ou remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installes dans leurs fonctions.

M RASY An che a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Election du maire

2.1. Présidence de l'assemblée

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est étu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré étu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins Mu KNLTTEL + 0 DUFOURCE

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutir

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal à déposes lui-même dans l'urne du le réceptable prévu a cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaite prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enrogistré.

Préciser s'ils sont exensés

Frecuera na som exames.
(*Co paragrapho n'est pas rempli lersque l'élection du maire et des adjoints a lieu et cours de mandature.
Majorité des membres en exercise du conseil municipal ou nonvelle convocation saus condition de quorum

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du codo électoral ont été sens exception signés par les membres du bureau et annexes au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrulin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appei n'ayant pes pris	parl au vote	15.
5. Nombre de votants (enveloppes déposées)		I S
c. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L.		
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]		15
e. Majorité absolue ⁴		<u> </u>
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	N	OMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
P. SABON	En chiffres	En toutes lettres
E SUPIN	15	- Chure-
4.1		

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin 5		
a Nombre de conseillers présents à l'appol n'ayant pas pris	part au vote	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 6i		
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]		
e. Majorilé absolue ⁴		for a second sec
		* ** ** The County
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)		MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
	En chiffres	En toutes lettres

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin 6		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p	art au vote	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (srt. 1. 66		
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]		of the same of the
and a supplied to a supplied t		M-(4) and (1) 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
INDIQUER LES NOM ET PRÈNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)		ABRE DE SUFFRAGES OBTENUS
(tank i trait annatolique)	En chilfres	En toutes lettres
	······································	

...... a été proclamé(e) maire et a été immédiatement installé(e).

La majornie absolue ost égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la mortié du nombre pair immédiatement supérieur.
No pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.
No pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.
No pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxièrme tour.

3. Élection des adjoints		
Sous la présidence de M SABCN	élu(e) maire (ou son rempfaçant en application de l'a	eticia 2122 42 .
coor it is conson manifelian a sis mans a blocadal a	à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints cont étre colon	ino mi
que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1	du CGCT).	ies memes modalit
Le président a indique qu'en application des a	articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au mi	
au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à	30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit	miniam a on abjoint
adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en app	plication des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de	2
adjoints. Au vu de ces eléments, le conseil municipal	a fixe à	
3.1. Élection du premier adjoint	la nombre des adjoints au maire de la commune	E.
3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'eyant pas pris		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	15	
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6		
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]		
e. Majorité absolue ⁴		
	8	
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres En loules lettres	
E. DEDIEU	15 Quin	
3.1.2. Résultats du douxième tour de scrutin Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (ent. 1.88) Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (ent. 1.88)	part su voie	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p	part su vote	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 Nombre ce suffrages exprimés [b - c]	S du code electoral)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 3. Nombre ce suffrages exprimés [b - c] 4. Majorité absolue 4. INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	part su vote	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 3. Nombre ce suffrages exprimés [b - c] 4. Majorité absolue 4. INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	Dart au vole du code efectoral) NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 3. Nombre ce suffrages exprimés [b - c] 4. Majorité absolue 4. INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	Dart au vole du code efectoral) NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 3. Nombre ce suffrages exprimés [b - c] 4. Majorité absolue 4. INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	Dart au vole du code efectoral) NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 3. Nombre ce suffrages exprimés [b - c] 4. Majorité absolue 4. INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	Dart au vole du code efectoral) NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 3. Nombre ce suffrages exprimés [b - c] 4. Majorité absolue 4. INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	Dart au vole du code efectoral) NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 3. Nombre ce suffrages exprimés [b - c] 4. Majorité absolue 4. INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	Dart au vole du code efectoral) NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L., 66 3. Nombre ce suffrages exprimés [b - c] 4. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 5. Majorite absolue 6. INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS 6. (dans l'ordre alphabétique) 7. Consente de la	Dart au vole du code efectoral) NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 3. Nombre ce suffrages exprimés [b - c] 3. Majorite absolue 4. INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin 5. Candidats de troisième tour de scrutin 5. Résultats du troisième tour de scrutin 5. Nombre de votants de troisième tour de scrutin 5. Nombre de votants de virolsième tour de scrutin 5. Nombre de votants de virolsième tour de scrutin 5. Nombre de votants de virolsième tour de scrutin 5. Nombre de votants de virolsième tour de scrutin 5. Nombre de votants de virolsième tour de scrutin 5. Nombre de votants de virolsième tour de vir	NOMBRE DE SUFFRAGES OSTENUS En chiffres En toulus lettres	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 3. Nombre ce suffrages exprimés [b - c] 3. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dass l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris pa	NOMBRE DE SUFFRAGES OSTENUS En chiffres En toules iettres an au voie	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 3. Nombre ce suffrages exprimés [b - c] 3. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dass l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris pa	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En teutes ietres	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 56 3. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 3. Majorite absolue 1. NOMBRE LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris pa	NOMERE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutus retires an au vote	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 56 de l'inches de suffrages exprimés [b - c]. 3. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin 9 Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris pa Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutus intres ari au vote	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. 3. Nombre de suffrages exprimés [b - c]. 4. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin 3 Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris pa Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages exprimés ([b - c].	NOMBRE DE SUFFRAGES OSTENUS En chiffres En toules lettres an au vote	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 56 de l'inches de suffrages exprimés [b - c]. 3. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin 9 Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris pa Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de suffrages declarés nuls par le bureau (art. L. 66 de l'inches de	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutes ietres du code électoral) NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 56 3. Nombre de suffrages exprimés [b - c]. Majorité absolue INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris pa Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d Nombre de suffrages exprimés ([b - c].	NOMBRE DE SUFFRAGES OSTENUS En chiffres En toules lettres an au vote	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 56 3. Nombre de suffrages exprimés [b - c]. Majorité absolue INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris pa Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d Nombre de suffrages exprimés ([b - c].	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutes ietres du code électoral) NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 56 3. Nombre de suffrages exprimés [b - c]. Majorité absolue INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris pa Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d Nombre de suffrages exprimés ([b - c].	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutes ietres du code électoral) NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 56 3. Nombre de suffrages exprimés [b - c]. 3. Majorité absolue INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris pa Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d' Nombre de suffrages exprimés ([b - c]. INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutes ietres du code électoral) NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pns p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 56 3. Nombre de suffrages exprimés [b - c]. Majorité absolue INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris pa Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d Nombre de suffrages exprimés ([b - c].	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutes ietres du code électoral) NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 56 3. Nombre de suffrages exprimés [b - c]. 3. Majorité absolue INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris pa Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d' Nombre de suffrages exprimés ([b - c]. INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutes ietres du code électoral) NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
1. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p 2. Nombre de votants (enveloppes déposées) 2. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 56 3. Nombre de suffrages exprimés [b - c]. 3. Majorité absolue INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris pa Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d' Nombre de suffrages exprimés ([b - c]. INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres En toutes ietres du code électoral) NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	

No pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tout.
No pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

 3.2.1. Résultats du premier tour de scrutii a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas p 		15
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		13
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. t		() () () () () () () () () ()
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	74.11 Marian - 147.16, 163.16.16.17.19.18.16.19.19.19	15
e. Majorité absolue ⁴		Σ
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
a 1. PARY	1	En toutes lettres
1100600	15	- Clunc

The same of the sa		
3.2.2. Résultats du deuxième tour de scruti	(c 9	
Nombre de conseillers présents à l'appei n'ayant pas pri Nombre de votents (appeieure à transfer le votents de la little de l	is part au vote	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		and the second s
c. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L.	66 du code électoral}	man for the same of the same o
d. Nombro de suffrages exprimés [b - c]		h
e. Majorité aosolue 1		And the control of th
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)		NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
The state of the s	En chiffnes	En toules lettres
200000000000000000000000000000000000000	** *****	

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin		
 3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris 	parl au vole	
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	parl au vole	
3.2.3. Résultats du froisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 6	parl au vole	
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	parl au vole	
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 5 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	pari au vote	OMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
3.2.3. Résultats du traisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 5 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c].	pari au vote	OMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 5 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	pari au vote	The state of the s
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 5 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	pari au vote	The state of the s
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 5 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	pari au vote	The state of the s
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 5 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	pari au vote	The state of the s
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 8 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	pari au vote	The state of the s
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de sulfrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 8 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	pari au vote	The state of the s
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de sulfrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 8 d. Nombre de sulfrages exprimés [b - c]	pari au vote	En toules lettres
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de sulfrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 8 d. Nombre de sulfrages exprimés [b - c]	pari au vote	En toules lettres
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 5 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	pari au vote	En toules lettres
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de sulfrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 8 d. Nombre de sulfrages exprimés [b - c]	pari au vote	The state of the s
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 5 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	pari au vote	En toutes lettres
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de volants (enveloppes déposées) c. Nombre de sulfrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 8 d. Nombre de sulfrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 8 d. Nombre de sulfrages exprimés [b - c]	e adjoint	En toutes lettres
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de sulfrages déclarés nuls per le bureau (art. L. 5 d. Nombre de sulfrages exprimés [b - c]	e adjoint	En toutes lettres
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de sulfrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 5 d. Nombre de sulfrages exprimés [b - c]	e adjoint	En toutes lettres
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de sulfrages déclarés nuls per le bureau (art. L. 5 d. Nombre de sulfrages exprimés [b - c]	e adjoint	En toutes lettres

.. 4 .

3.2. Élection du deuxième adjoint

CM du 30 mars 2014

(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NUMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
P DP D. R.	1/~	En toutes lettres
Leave Man DUBOS	1	C/UMIZE
		1 0

	With the control of t	***************************************
3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrut.	in 11	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pri	is part au vote	
b Nombre de votants (enveloppes déposees)		7
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.		
		no and from the second contract of the second
d. Nombre de sulfrages exprimés [b · c]		f
e. Majorité absolue ⁴		The second secon
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS		
(dans l'ordre alpimbétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
		En toutes lettres

and the second s		
o. Nombre de votants (enveloppes déposées)	66 du code électoral)	
a. Nombre de conseillers présents à l'appol n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .: Nombre de suffrages déclares nuls par le bureau (art. L. £ d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	66 du code électoral)	1
Nombre de votaris (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. é d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	56 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .: Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. £ 1. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	66 du code électoral)	
Nombre de votaris (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. é d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	56 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Nombre de votaris (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. é d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	56 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Nombre de votaris (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. é d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	56 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Nombre de votaris (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. é d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	56 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. é Nombre de suffrages exprimés (b - c) INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	56 du code électoral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. (Nombre de suffrages exprimés (b - c) INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	56 du code électoral;	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6 Nombre de suffrages exprimés (b - c)	56 du code électoral;	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
b. Nombre de votarts (enveloppes déposées) 5. Nombre de suffrages déctarés nuls per le bureau (art. L. 6 5. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	En chiftes En stijoint	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 5. Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6. 5. Nombre de suffrages exprimés (b - c)	En chiftes En stijoint	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6 1. Nombre de suffrages exprimés (b - c) INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.3.4. Proclamation de l'éloction du troisièm M. A. Caris. — A. Curr. D. J. B.C.S. 3.4. Élection du quatrième adjoint	En chiftes En stijoint	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 5. Nombre de suffrages déctares nuis par le bureau (art. L. 6. 5. Nombre de suffrages exprimés (b - c)	En chiffes En chiffes e adjoint a été	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6 1. Nombre de suffrages exprimés (b - c) INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.3.4. Proclamation de l'éloction du troisièm M. A. Caris. — A. Curr. D. J. B.C.S. 3.4. Élection du quatrième adjoint	En chiffes En chiffes e adjoint a été	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 5. Nombre de suffrages déctares nuis par le bureau (art. L. 6. 5. Nombre de suffrages exprimés (b - c)	En chiffes En chiffes e adjoint a été	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
S. Nombre de votants (enveloppes déposées) S. Nombre de suffrages déctares nuis par le bureau (art. L. 6. 1. Nombre de suffrages exprimés (b - c)	En chiffres En chiffres e adjoint a été	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
S. Nombre de votants (enveloppes déposées) S. Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6. 1. Nombre de suffrages exprimés (b - c)	En chiffies En chiffies e adjoint a êtê	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
Sombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6. 1. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	En chiffies En chiffies e adjoint a êtê	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
S. Nombre de votants (enveloppes déposées) S. Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6. 1. Nombre de suffrages exprimés (b - c)	En chiffies En chiffies e adjoint a êtê	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6. Nombre de suffrages exprimés (b - c)	En chiffies En chiffies e adjoint a êtê	Proclamé(e) troisierne adjoint et immédiatement installé(e).
S. Nombre de votants (enveloppes déposées) S. Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6. 1. Nombre de suffrages exprimés (b - c)	En chiffies En chiffies e adjoint a êtê	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6. d. Nombre de suffrages exprimés (b - c)	En chiftes En chiftes e sdjoint a été du code électoral)	Proclamé(e) troisierne adjoint et immédiatement installé(e).
Nombre de votants (enveloppes déposées) Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6. Nombre de suffrages exprimés (b - c)	En chifties En chifties e adjoint a été part au vote En chifties	Proclamé(e) troisierne adjoint et immédiatement installé(e).
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6. d. Nombre de suffrages exprimés (b - c)	En chifties En chifties e adjoint a été part au vote En chifties	Proclamé(e) troisierne adjoint et immédiatement installé(e).
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6. d. Nombre de suffrages exprimés (b - c)	En chifties En chifties e adjoint a été part au vote En chifties	Proclamé(e) troisierne adjoint et immédiatement installé(e).
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6. d. Nombre de suffrages exprimés (b - c)	En chifties En chifties e adjoint a été part au vote En chifties	Proclamé(e) troisierne adjoint et immédiatement installé(e).
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclares nuis par le bureau (art. L. 6. d. Nombre de suffrages exprimés (b - c)	En chifties En chifties e adjoint a été part au vote En chifties	Proclamé(e) troisierne adjoint et immédiatement installé(e).

Ne pas tempir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
Ne pas rempir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	(art. L. 96 du code électoral)	
d. Nombre de suffrages exprimés [6 - c]		and the second s
e. Majorité absolue ⁴		4
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS		W. L. & C. 1988
(dans l'ordre aquisabélique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
		1
······································		

3.4.3. Résultats du troisième tour de s	crutin ¹⁴	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pa	es pris part au vote	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (a	art. L. 56 du sode électoral)	
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	-	a James and a sure of the
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS		#14 - 14 - 14 - 14 - 14 - 14 - 14 - 14 -
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
		27.0043.141.05
* 3.4		
3.4.4. Proclamation de l'élection du qua M. FALAGAG. BERT 4. Observations et réclamations 15	7 1 10	proclamé(a) quatrième adjoint at immádiatement installe
M. Frederic BERT	7 1 10	proclamé(a) quatrième adjoint et immédiatement installé
M. Frederic BERT	7 1 10	proclamé(a) quatrième adjoint et immédiatement installé
M. Frederic BERT	7 1 10	proclamé(a) quatrième adjoint et immédiatement installé
M. Frederic BERT	7 1 10	proclamé(a) quatrième adjoint et immédiatement installé
M. Frederic BERT	7 1 10	proclamé(e) quatrième adjoint et immédiatement installé
M. Frederic BERT	7 1 10	proclamé(e) quatrième adjoint et immédiatement installé
M. Frederic BERT	7 1 10	proclamé(e) quatrième adjoint et immédiatement installé
M. Frederic BERT	7 1 10	proclamé(e) quatrième adjoint et immédiatement installé
M. Frederic BERT	7 1 10	proclamé(a) quatrième adjoint et immédiatement installé
M. Frederic BERT	7 1 10	proclamé(a) quatrième adjoint et immédiatement installé
M. Frederic BERT	7 1 10	proclamé(a) quatrième adjoint et immédiatement installé
M. Fardure BERT 4. Observations at reclamations 15	7 1 10	proclamé(a) quatrième adjoint et immédiatement installé
M. Facilizat. BERT 4. Observations et réclamations 16 6. Cloture du procès-verbal Le présent procès-verbal, dressé et clos le	TRAND sets	A. S.
M. Facilizat. BERT 4. Observations et réclamations 16 6. Cloture du procès-verbal Le présent procès-verbal, dressé et clos le	TRAND sets	A. S.
M. Facilizat. BERT 4. Observations et réclamations 16 6. Cloture du procès-verbal Le présent procès-verbal, dressé et clos le	TRAND sets	A. S.
M. Facture. BERT 4. Observations et réclamations 16 4. Observations et réclamations 16 5. Clôture du procès-verbal Le présent procès-verbal, dressé et clos, le minutes, en double exemplaire 16 a éte, après lec	TRAND sets	heures. 20 heures heure
M. Caldust. BERT 4. Observations et réclamations 16 4. Observations et réclamations 16 4. Observations et réclamations 16 5. Clôture du procès-verbal Le présent procès-verbal, dressé et clos, le minutes, en double exemplaire 16 a éte, après lec et le secrétaire.	c 3c Mas a activity and a series of the significant control of the signific	heures
M. Caldust. BERT 4. Observations et réclamations 16 4. Observations et réclamations 16 4. Observations et réclamations 16 5. Clôture du procès-verbal Le présent procès-verbal, dressé et clos, le minutes, en double exemplaire 16 a éte, après lec et le secrétaire.	c. 30 MarA a poture, signé par le maire (ou son rem	heures. 20 plaçant), le conseiller municipal le plus âgé, les asses
M. Caldust. BERT 4. Observations et réclamations 16 4. Observations et réclamations 16 4. Observations et réclamations 16 5. Clôture du procès-verbal Le présent procès-verbal, dressé et clos, le minutes, en double exemplaire 16 a éte, après lec et le secrétaire.	c 3c Mas a activity and a series of the significant control of the signific	heures. 20 plaçant), le conseiller municipal le plus âgé, les asses
M. Coldina. BERT 4. Observations et réclamations 16 5. Cloture du procès-verbal Le présent procès-verbal, dressé et clos, le minutes, en double exemplaire 16 a éto, après lec et le secrétaire. Le maire (ou son rempleçant).	a 36 Mars. a active, signé par le maire (ou son ren Le conseiller municipal le plus àg	heures. 20 plaçant), le conseiller municipal le plus âgé, les asses
M. Coldiant. BERT 4. Observations et réclamations 5. Clôture du procès-verbal Le présent procès-verbal, dressé et clos, le minutes, en double exemplaire 16 a éte, après lec et le secrétaire. Le maire (ou son remptaçant).	c 30 Mora a course signed par le maire (ou son ren Le conseiller municipal le plus âg	heures. 20 plaçant), le conseiller municipal le plus âgé, les asses

CM du 30 mars 2014

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

FEUILLE DE PROCLAMATION

annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction ¹	Suffrages obtenus par le candidat ou la liste (en chiffres)
7	SABIN Patrick	05.02.1960	Maire	285
Dine.	DEDIEU Emmanaelle	30.12.1930	Premier adjoint	328
n	RABY André	7-05-56	Second adjoint	288
Ω	DuBos Pierre Alcuin	29.06,1950	Troisième adjoint	284
Ŋ	BERTRAND Frédérie	26.03.57	Quarrième adjoint	290
n	DUFOURCE Sean Pascal	13.06,1933		331
Dunc	EDALITI Nathalie	25.03 1970		312
D.44	CHAPERON Valerie	09.03.1979		304
Duce.	DANTHEZ Virginie	02 03 1980	***************************************	303
Ŋ	DIEDA Jean-Cliende	08.06.1949		298
Dun	JULIEN Generière	23.11.1946		287
Dus.	BRUSTIS Anne Laure	27.03.1983	-14-22-14-14-14-14-14-14-14-14-14-14-14-14-14-	284
ħ	DROUMAUNT Robert	21.12.1940		283
U	BAUDRY Philipe			280
Dun	KNITTEL Paulette	02.06.1958		264

		NAME OF THE OWNER OWNER OF THE OWNER OWNE		

Growce

10 30 NOV3 2014

La maire (ou son remplaçant).

zes assesseurs.

Le secrétaire,

DÉPARTEMENT LANDES

ARRONDISSEMENT SAGRES

COMMUNE: ESCOURCE

Communes de moins de 1 000 habitants

Effectif légal du conseil municipal 15

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-i du code général des collectivités territoriales - CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, premient rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints pais les conseillers municipales.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier afinéa de l'arricle L. 2122-10, par l'ordre de nomination.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales : 1º Pas la date la plus ancienne de nomination menvenne depuis je dernier renouvellement intégral du conseil remise 1º Pac la date la peus ancienne de nomination intervenue depuis le deriner ranonvollemer
2º Entre consollers élus te même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3º Et, à égafité de voix, par la priorité d'âge.

Une sopie du tableau est transmise au préfet au plus taré à 18 heures le fundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction 1	Qualité (M. cu Mine)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par te candidat (an chiffres)
Maire	M	SABIN Patrick	05.02.60	23.03.14	285
Premier adjoint	Mme	DEDIEU Emmanuelle	30.12.70		328
dencière adjoint	M	RABY André	07.05.56		288
Trailien adjoint	M	DUBOS Pierre-Alain	29.06.50		284
Qualute adjoint	M.	BERTRAND Frederic	26.03.57		290
CM	Μ.	DUFOURCO Jean-Pascal	13.0673		331
(M	Mme	EDALITI Nathalie	25.03.70		312
CM.	Mme	CHAPERON Valérie	09.03.79		304
CM	More	DANTHEZ Viginie	02.03.20		303
CN	M,	DieDA Jean-Claudo	08.06.49		298
См	Mme	JULIEN Genevière	23:11.46		287
CH	True.	BRUSTI'S Anne-Laure	23.03.83		284
CM	Μ.	DROUHAULT Robert	21.12.40		223
CM	Μ	BAUDRY Philippe	04.08.64		280
CM	Mme	KNITTEL Paulette	02.06.58		264

	L.				
750	ISCAL		<u> </u>		600 \ 1

Cachei de la mairie :

Préciser : maire, adjoint (4 l'adjoint) ou conseiller Certifé par le maire, Patrick SASON
A. e 30/03/2014 le

COMMUNE & ESCOURCE

Mode de scrutin des communes de moins de 1 000 habitants

Membre de (1): Communauté de Commune de la Haute lande.

LISTE DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES (2)

Qualité (M. ou Mrie)	10.3344000044	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance (facultatif - en chiffres)	Nationalité (facultatif)
n	SABIN	Patrick		
Neu	DEDIEU	Emnanuelle		
	RABY	Amdré		
η	DUBOS	Pierre A Conin		

V V	T THE WITTER A PERSON OF THE PARTY OF THE PA			
				A 100 miles (100
	VIII 3.04 (MANAMATANIS SEE SEE SEE SEE SEE SEE SEE SEE SEE S	The state of the s		
			Annual A 2011 A 2	
				e · armanamana
į	V			
	The second secon			THE RESERVE TO SERVE THE SERVE TO SERVE THE SE
***************************************	Feite 25000	Dr 17	10 30 Dars	2011

⁽¹⁾ Indiquer le nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont le commune est membre.

(2) Les conseillers communautaires sont énumérés dans l'ordre du tableau érabif à la suite de l'étection du maire et des adjoints.

2014-004: DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes;
- De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts;
- De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle. Il est précisé que cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions;
- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

2014-005: INDEMNITES DE FONCTIONS - Maire

Les communes de moins de 1 000 habitants, et elles seules, sont tenues d'allouer à leur premier magistrat l'indemnité maximale prévue par la loi pour la strate démographique à laquelle appartient la commune (art. L 2123-20-1, I, 2e alinéa du CGCT).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet au 31 mars 2014 de maintenir le niveau de l'indemnité de maire soit :

2014-006: INDEMNITES DE FONCTIONS - Adjoints

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire :

Il est entendu que le bénéfice des indemnités de fonction d'adjoint requiert la détention d'une délégation de fonction octroyée par le maire, sous la forme d'un arrêté ayant acquis la force exécutoire.

Cette indemnité pourrait être versée à compter du 1er avril si l'arrêté de délégation le précise.

2014-007: COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil Municipal a décidé de créer la liste des commissions inscrites ci-dessous et a établi leur composition comme indiquée dans chaque tableau :

Commission des Finances (Budget, Compte Administratif):

Président(e)	SABIN P.	
Vice-Président(e)	,	
	EDALITI N.	
Membres	RABY A.	

Commission des Travaux et Espaces verts (Travaux, Fleurissement, Lotissements):

Président(e)	SABIN P.		
Vice-Président(e)	DUBOS PA.		
	DROUHAULT R.	BERTRAND F.	
Membres	RABY A.		

Commission Voirie :

Président(e)	SABIN P.	
Vice-Président(e)	BERTRAND F.	
	DIEDA JC.	
Membres	RABY A.	

Commission Forêt :

Président(e)	SABIN P.
Vice-Président(e)	DROUHAULT R.
Membres	BERTRAND F.

Commission Communication et culture (médiathèque, BIC, Site internet) :

Président(e)	SABIN P.	
Vice-Président(e)	DEDIEU E.	
Membres	DANTHEZ V.	
	JULIEN G.	

Commission Tourisme :

Président(e)	SABIN P.		
Vice-Président(e)	KNITTEL P.		
	DROUHAULT R.	DEDIEU E.	
Membres	BRUSTIS		

Commission Développement économique :

Président(e)	SABIN P.	
Vice-Président(e)		
B.6	BAUDRY P.	
Membres		

Commission Transition Energétique :

Président(e)	SABIN P.		
Vice-Président(e)			
	BAUDRY P.	BERTRAND F.	DEDIEU E.
Membres	DUBOS PA.	EDALITI N.	DROUHAULT R.

Commission Personnel communal:

Président(e)	SABIN P.		
Vice-Président(e)			
	BRUSTIS AL.	RABY A.	
Membres	BERTRAND F.		

Commission Fêtes, cérémonies:

Président(e)	SABIN P.		
Vice-Président(e)	DIEDA JC.		
Membres	RABY A.	DUFOURCQ JP.	EDALITI N.
	JULIEN G.	DEDIEU E.	

Commission Sport et relation avec les associations :

Président(e)	SABIN P.	
Vice-Président(e)	DUFOURCQ JP.	
	DIEDA JC.	
Membres	DEDIEU E.	

Commission Petite Enfance - Scolaire :

Président(e)	SABIN P.	
Vice-Président(e)	BRUSTIS AL.	
Membres	CHAPERON V.	
	DANTHEZ V.	

Commission Petite Enfance - Périscolaire, Alsh et TAP :

Président(e)	SABIN P.	
Vice-Président(e)	DANTHEZ V.	10
Membres	CHAPERON V.	
	BRUSTIS AL.	

2014-008: COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Le conseil municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. **Considérant** que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires

Nombre de votants : 15 Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Sièges à pourvoir : 3

Liste 1: RABY A - BERTRAND F - DUBOS PA 15 Voix

Proclame élus les membres titulaires suivants :

A: RABY A; B: BERTRAND F; C: DUBOS PA;

Membres suppléants

Nombre de votants : 15 Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés: 15

Sièges à pourvoir : 3

Liste 1: DIEDA JC - BAUDRY P - DROUHAULT R 15 Voix

Proclame élus les membres titulaires suivants :

A: DIEDA JC; B: BAUDRY P; C: DROUHAULT R;

Commission d'Appels d'Offres

Président	SABIN P.		
Membres TITULAIRES	RABY A.	BERTRAND F.	DUBOS PA.
Membres SUPPLEANTS	DIEDA JC.	BAUDRY P.	DROUHAULT R.

2014-009: CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS

Le maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste.

Le conseil délibère et décide de fixer à 4, le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration. Les listes de candidats suivantes ont été présentées par des conseillers municipaux :

Liste A: JULIEN G - RABY A - DANTHEZ V - BERTRAND F

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

À déduire *(bulletins blancs)* :0 Nombre de suffrages exprimés : 15

Liste A: JULIEN G - RABY A - DANTHEZ V - BERTRAND F 15 Voix

Ont été proclamés membres du conseil d'administration : Liste A : JULIEN G - RABY A - DANTHEZ V - BERTRAND F

2014-010: NOMINATION DES DELEGUES

Organismes	titulaire	suppléants
SIVOM	SABIN P	DUBOS PA
SDIS	RABY A	JULIEN G
TEPOS	SABIN P	BERTRAND F
Défense	RABY A	BAUDRY P
SYDEC	SABIN P	DROUHAULT R
Conservatoire des Landes	DEDIEU E	CHAPERON V
CNAS	RABY A	
ALPI	DEDIEU E	,

Divers

Rien ne restant à l'ordre du jour Monsieur le Maire déclare la session close.

Séance levée à 11h05

Le maire

Le secrétaire

Les Conseillers Municipaux

A.

Duh Tuhow